

Information sur les allergènes :

Nous vous informons que suite à notre nouvelle collaboration avec la société ECOBION (société d'expertise et contrôle d'hygiène) :

Le diagnostic du médecin (certificat médical) sera analysé par les responsables de la cuisine afin de définir la faisabilité du régime dans notre cuisine.

En cas d'allergie sévère, qui pourrait impliquer la mise en danger de la santé de l'enfant concerné, nous ne pouvons prendre la responsabilité de la fourniture de repas et /ou des collations et préconisons la mise en place d'un panier repas.

En cas d'allergie légère, qui n'implique pas une mise en danger de la santé de l'enfant concerné, des repas pourront être fournis sous réserve des critères donnés par le médecin (certificat médical).

Dans tous les cas, nous ne pouvons exclure une éventuelle contamination croisée qui ferait qu'une ou plusieurs substances allergènes pourraient se trouver involontairement dans un repas étant donné la préparation de tout type de menu dans la même cuisine.

Meilleures salutations

La direction